

PARTENARIAT ET CO INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES

Quelles pratiques possibles ? Pour quelles raisons ? dans quels objectifs ? Comment ?
avec qui ?

INTRODUCTION

Objet de l'intervention : réfléchir :

- aux différentes modalités de co-intervention existantes et restant à inventer en rapport avec les présupposés théoriques
- aux conditions de mise en œuvre et d'exercice de cette co- intervention en fonction des contextes et des différents catégories de personnel concernés.

Comme point de départ éclairage d'une question posée lors de la conférence générale de T Habersetzer sur la co-intervention : « Faut il préférer le terme de partenariat à celui de co-intervention ? »

Plan de l'exposé :

I / Réflexion autour des termes : partenariat, co- intervention , accompagnement.

Ces trois termes sont complémentaires car ils posent trois concepts différents ; on peut même parler de niveaux conceptuels.

II / Question du sens de ces pratiques.

Est ce uniquement parce qu'on y est obligé qu'on pratique le partenariat, la co-intervention ou l'accompagnement , ou parce que nous enseignants en avons besoin ou encore parce que les élèves à BEP que j'accompagne en ont besoin ?

Donc vont se poser la question du sens, des objectifs et de l'évaluation de ces pratiques .

III / Modalités de travail et difficultés rencontrées sur le terrain

Contraintes et choix de démarches, mise en œuvre de ces co-pratiques : comment faire ?

I / REFLEXION AUTOUR DES TERMES : PARTENARIAT, CO- INTERVENTION , ACCOMPAGNEMENT.

A / PARTENARIAT : l'accent est mis sur le contrat.

« Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui , tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou un besoin nettement identifié dans lequel, en vertu de leurs missions respectivesLe partenariat s'envisage souvent dans le cadre d'alliance.» T Habersetzer

En effet le partenariat définit un cadre contractualisant.

Etre partenaires :

On s'associe pour la réalisation d'un projet qui peut être interne à une équipe ou externe . Le partenariat jusqu'à présent se retrouvait essentiellement dans le monde de l'entreprise. Il est à la fois institutionnel et organisationnel .

Dans le cadre de l'éducation nationale la qualité principale du partenariat est d'établir un contrat simple dont les lignes sont clairement définies et posées.(Ex SESSAD/ école à travers un PPS)

Les 3 termes de partenariat, co-intervention et accompagnement posent 3 contextes différents.

Un projet s'il met côte à côte des personnes qui travaillent avec 1 enfant n'a pas besoin de la procédure juridique d'un contrat marchand.Le contrat moral suffit :on peut alors parler d'un **PROJET CONTRACTUALISANT** . Pour certains parents la signature est dramatisante et traumatisante.

Dans la cadre d'un partenariat on développe une qualité fondamentale : la collaboration , c'est à dire l'autonomie des personnes engagées . Il s'agit d'une association active où tout le monde aura son mot à dire. Tous les partenaires sont sensés y avoir une parole égale.

Pouvoir : symétrie et asymétrie

Une distinction fondamentale est toutefois à opérer entre égalité de droit (responsabilité) d'une part et symétrie ou asymétrie relationnelle et opérationnelle .

Tout ceci , bien évidemment en lien avec des questions de pouvoir .

Le garant du cadre (qui par son statut même crée une asymétrie avec prise de pouvoir en sa faveur) peut se remettre en symétrie (retrouver une place équivalente à celle des autres) lorsqu'il se met en co-intervention (co-opération)

Une relation qui fonctionne est une relation où l'on sait jouer avec les relations de pouvoir symétrie, asymétrie en modifiant les rôles .

Il faut toujours garder à l'esprit que s'il y a obstruction d'autonomie chez l'un des partenaires il y a par définition rupture de contrat !Or, comme rappelé précédemment, le partenariat est basé sur la notion de contrat.

S'il faut toujours poser le cadre dans un partenariat il faut veiller à ce que ce cadre ne se rigidifie pas au risque de scléroser le dispositif et les pratiques associées.

Un partenariat constructif et abouti ne peut se construire en un jour . Se mettre en travail ensemble suppose une temporalité et un engagement dans la durée.

En résumé :

PARTENARIAT =

- relation négociée
- Accord sur les finalités des partenaires
- Obligation de se poser la question de l'explication réciproque des valeurs et des conceptions.
- autonomie des partenaires(qui est en soi un paradoxe de contraintes et de libertés)

B/ CO-INTERVENTION : L'accent est mis sur l'action

Comment va t'on agir ensemble ?

Intervention veut dire *venir entre, au milieu et prendre part à une action.*

Un intervenant est celui qui arrive au milieu de... et qui s'engage dans l'action entreprise.

Co_intervention = la même chose en co . Que veut dire ce co ?

Co, com, con :Préfixes qui viennent du latin cum (avec). Ils indiquent l'adjonction, la réunion.

Deux idées derrière ce préfixe :

Avec introduit l'incontournable dimension relationnelle

Idées de *réunion et adjonction* donnent suite à celle de co-opération : conjonction de 2 ou plusieurs opérations, de co-laboration (travailler ensemble (à un ouvrage d'esprit), de co-cation (contrainte de l'un sur l'autre)

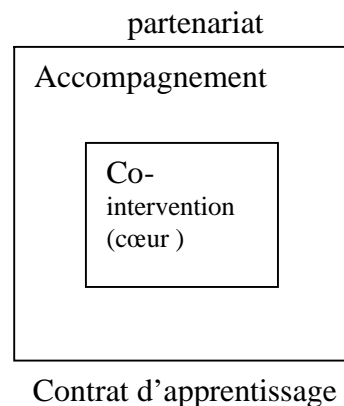
L'idée de co-intervention est donc paradoxale :

Lorsque j'interviens je sépare ce qui est uni et homogène

Lorsque je coopère ou collabore, je conjoins et homogénéise deux ou plusieurs actions.

Si le partenariat est 1^{er} ce ne signifie pas pour autant qu'il est forcément le + important !

Il s'agit plutôt d'un cheminement : partenariat ⇔ co-intervention ⇔ accompagnement .



Pour passer du partenariat à la co-intervention il ne faut pas nier l'importance des affinités (permet de gagner du temps , facilitateur, peut être un facteur de choix). Mais il faut en être conscient pour éviter l'enfermement. Il ne faut pas en rester au feeling ! Car l'on se prive alors d'un élément moteur essentiel : l'échange et la confrontation d'idées. S'il y a un vrai travail il y a forcément frottement d'idées. Même avec des personnes pour lesquelles on a de la sympathie .

Il faut y aller petit à petit . Constituer 1 réseau prend des années.

Accepter la co-intervention implique un travail de fond sur nous même, une remise en question profonde pour accepter la parole de l'autre. Il faut passer du passionnel au professionnel .

La question à se poser est : Qu'est ce qui nous anime et qui fait qu'on s'oppose ?

Ce qui peut nous sauver est de se recentrer sur le projet de l'élève.

Nous avons besoin d'un objet tiers (institution, enfant, objectif ...) pour relativiser et mettre à distance .

Quel que soit le contexte d'exercice et sa place dans l'établissement ou il exerce ,l'enseignant ne doit jamais oublier qu'il est le délégué garant de son institution (l'Education Nationale)et qu'il la représente .

L'enseignant doit se remémorer souvent qu'avec les divers partenaires nous parlons de pôles différents. Quand on pose le partenariat on pose le cadre professionnel . Lorsqu'on établit le cadre il faut définir d'où on parle . Il faut poser les rôles .

C'est à travers les épreuves de sens que le projet évolue .

L'élève doit toujours être au centre des préoccupations et au cœur du projet . Il ne faut pas oublier l'enfant ou le jeune qui est aussi un partenaire .

L'élève est partie prenante de l'institution. il ne devient véritablement partenaire que lorsqu'il y a implication volontaire . Pour que les élèves soient de véritables partenaires il faut en faire des partenaires en verbalisant.

Il existe 3 niveaux de partenariat :

1. avec les autres enseignants ,
2. avec les partenaires de l'établissement ,
3. en dehors de l'établissement

C/LA DIFFERENCE CO INTERVENTION /CO ANIMATION

Co-intervention et co-animation . Comment peut-on animer 1 groupe à 2 ? lorsqu'on a les 2 la même fonction.

Le cadre nous pose en temps que partenaires. A l'intérieur de ce cadre on peut éventuellement faire de la co-intervention .

Co-intervention :l' accent est mis sur l'action , c'est comment on agit ensemble.

Le partenariat n'induit pas forcément la co-intervention .

1. LA CO ANIMATION ET LA PLACE DE L'INTERVENANT :

L'intervenant : c'est celui qui va venir entre ce qui était déjà. Il crée donc automatiquement du désordre qui sera ultérieurement source d'enrichissement.

Il faut savoir que cela existe et prévoir de repenser la question de la place et du rôle de chacun . Intervenir engage !

Avec la présence de l'intervenant, on craint le regard de l'autre, d'être jugé, qu'il fasse mieux que nous .

Il y a intrusion du tiers qui oblige à la séparation alors que dans le spécialisé on a parfois des relations très (trop affectives). On assiste à un « Détricotage » de la relation

Que risque t'on ? Accepter la séparation ! Je ne suis plus le seul objet d'amour de l'enfant .

On nous a formaté à l'idée que l'enseignant était capable de se maîtriser de maîtriser les situations et les élèves . L'enseignant pense donc : « Si je ne maîtrise plus pas je ne suis pas un bon maître .»

La co-intervention est donc une remise en cause de la question identitaire . C'est le « qui suis je ?» qui est remis en question par l'intrusion de la tierce personne.

La question de la rivalité identitaire se posera inéluctablement au travers de la co-intervention. Il ne faut ni le nier ni l'éluder.

C'est à travers ce qu'on va définir, le temps, le lieu et le projet que l'on va re-coudre et recréer un costume identitaire.

Le co de co intervention introduit le problème du avec . Il faut faire à 2 . Il y a dans ce préfixe l'idée de réunion et d'adjonction.

En cas de difficulté on peut commencer par la **Co intervention** :

On peut co-intervenir en dissociant les lieux , les groupes ou les actions.

Dans ce cas il s'agit de collaboration , co-action en terme d'esprit.

La co-intervention peut aussi consister à préparer ensemble à priori et à postériori.

Ensuite, plus tard on peut aller vers la co-animation.

Car la **co-animation** implique de travailler le même et le différent. Il faut savoir être complémentaires.

Travailler avec l'autre c'est travailler sur nos représentations et non ses représentations !

2. DIVERS MODES DE CO-ANIMATION

❖ L'animateur est le prof, l'intervenant est l'aide.

La relation d'aide peut être globale ou différenciée . Action sur des compétences différentes ou sur des variables didactiques (allègement de la tâche et adaptation)

Adaptation des variables de performances (traces écrites, supports, tâches , relation à l'autre) et des variables comportementales . Il faut éviter que l'enseignant spécialisé lors de la co-animation ne soit là que comme médiateur (gestion des conflits). Il faut toujours veiller à entrer par le prisme de la situation pédagogique d'apprentissage.

On est ensemble pour faire de l'apprentissage.

❖ Co animation sur une même action pédagogique , même groupe...

❖ L'animateur est le prof, l'intervenant adapte la tâche

Problème posé : la légitimité de l'intervenant.

C'EST LA DIFFERENCIATION des rôles qui permettra d'éviter la RIVALITE IDENTITAIRE ; Il faut construire sa légitimité (je peux apporter cela !)

Le travail de préparation est avant tout un travail d'analyse des besoins à l'aide d'évaluations diagnostiques et formatives . NOUS(les 2 intervenants) allons évaluer conjointement (pour discuter des niveaux d'exigence et parvenir à les ajuster).

L'enseignant spécialisé est spécialiste du singulier. Il doit montrer la singularité de chaque élève. L'enseignant ordinaire lui est spécialiste du groupe et de la norme.

3. L'ACCOMPAGNEMENT

Cette question rejoint la question des besoins éducatifs particuliers .

C'est parce qu'un élève sujet tiers a des BEP que l'on est légitime à intervenir .

Accompagner veut dire aller de compagnie avec quelqu'un .Sont aussi présentes les Idées de soutien, de mettre en valeur . En quoi l'accompagnement des élèves légitime nos présences ?

Le compagnon c'est l'expert dans un cheminement . Au départ il guide, il est devant puis il se place à coté en tenant la main, puis il lâche la main et finalement il marche derrière. C'est l'élève qui fait son chef d'œuvre !

Il faut penser son intervention en terme d'accompagnement.

Il faut savoir de retirer et par exemple laisser le prof faire . Mais il faut le parler le verbaliser avec les élèves pour ne pas les perdre. Le projet pédagogique d'intervention n'est pas POUR l'élève, c'est AVEC. L'élève doit comprendre la situation dans laquelle il va se trouver (explicitation du contrat didactique)

Co sens de la situation d'apprentissage pour tout le monde .

Le temps de préparation et de co-réflexion est indispensable . Pour ce faire il faut du temps .

..... (suite au prochain épisode ...)